

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 8 MAI 1837.

www

***RAPPORT** fait par M. ISIDORE FALLON, au nom de la commission
des Naturalisations, sur la demande du sieur Mallet.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

Le sieur Ferdinand Mallet, fermier, demeurant à Rumes, province de Hainaut, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Nomain (France) il est venu s'établir à Rumes où il s'est marié avec une femme belge, et où il a constamment résidé depuis 1827.

Le pétitionnaire est un bon cultivateur, honnête et laborieux. Les renseignemens recueillis sur sa conduite lui sont favorables.

Le Président rapporteur,

FALLON, ISID.
